



## COURSE PEDESTRE NOGENT BALTARD – 26 Septembre 2021 REGLEMENT

L'UAI NOGENT, club d'athlétisme 94-041 affilié à la FFA, organise

- ✓ la course la Nogent BALTARD, dimanche 26 septembre 2021
- ✓ avec le soutien de la mairie de Nogent,
- ✓ selon [la réglementation des manifestations de running adoptée par la FFA au 26 Juin 2020](#) et applicable au 1<sup>er</sup> Novembre 2020.

### INSCRIPTIONS

- ✓ Les épreuves sont ouvertes aux athlètes :
  - licenciés dans un club FFA
    - ou fédération autorisée par la [réglementation FFA](#).
      - Fédération des clubs de la défense (FCD),
      - Fédération française du sport adapté (FFSA),
      - Fédération française handisport (FFH),
      - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
      - Fédération sportive des ASPTT,
      - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
      - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
      - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
  - ou non licenciés,
  - hommes et femmes,
  - de nationalité française ou étrangère,
  - de la catégorie Cadet à Master pour la Nogent Baltard – 10,

En raison de la nature du parcours, il ne nous est pas possible d'accueillir les coureurs en fauteuil roulant.

- ✓ En application de la loi N°99-223 votée le 23/03/99, tous les coureurs français ou étrangers non licenciés sont obligés de fournir **un certificat médical**
  - **de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme »**
  - **datant de moins d'un an à la date de la course.**

✓ Les droits d'inscriptions sont de :

□ 15€	La Nogent Baltard - 10	2 Boucles	<10 Km	10h	Ca, Ju, Se, Ma
□	Echauffement Enfant	Par les coaches de l'UAI		11h	
□ 5€	Course des Maternelles	Parcours d'obstacles sur le stade		11h15	Baby
□ 5€	Marathon des petits bouchons	42 m & 1 Tour de stade en poussette		11h30	
□ 5€	Course des primaires	1 x parc des artistes	1,5 Km	11h45	EvA, Po
□ 5€	Course des Collégiens	2 x parc des artistes	3 Km	12h00	Be, Mi



## **COURSE PEDESTRE NOGENT BALTARD – 26 Septembre 2021 REGLEMENT**

- ✓ Gratuit pour les licenciés à l'UAI Nogent pour la saison 2021 - 2022.
- ✓ Clôture des inscriptions 15 mn avant le départ de la course.
- ✓ Pour les écoles et collèges de Nogent, l'inscription de plus de 30 élèves = 150€ (\*)
- ✓ Pour les associations de Nogent, au-delà de 10 inscrits = 150€ (\*)
- (\*) – En dessous de 30 élèves par école ou 10 inscrits, les inscriptions sont individuelles.

Inscription Uniquement par INTERNET avec paiement sécurisé sur  
<https://la-nogent-baltard.adeorun.com/> – prévoir des frais de souscriptions.

- ✓ Retrait des dossards :
  - Samedi 25 – de 14h30 à 19h au kiosque en face du Mc Do de Nogent.
  - Dimanche 26 Septembre à partir de 7h30 (stade de Nogent).
- ✓ Inscription possible sur place le Samedi 25 Septembre à partir de 14h30.
  - 20 € pour les adultes,
  - 200€ pour les associations de Nogent au-delà de 10 inscrits,
  - 5€ pour les collégiens, primaires, maternelles ou les petits bouchons,
  - 150€ pour les écoles & collèges de Nogent au-delà de 30 élèves.

Le retrait des dossards se fait sur présentation d'un pass sanitaire.

### **PARCOURS**

Départ et arrivée au stade sous la Lune Alain Mimoun de Nogent sur Marne.

Parcours varié (bitume, gravillons, herbe et piste synthétique) empruntant :

- ✓ les bords de Marne,
- ✓ 3 côtes dans les rues de Nogent,
- ✓ 1 descente dans la verdure du parc des artistes.

### **ACCES AU STADE SOUS LA LUNE**

- ✓ RER ligne A Station Nogent sur Marne,
- ✓ RER ligne E Station Nogent Le Perreux,
- ✓ Autoroute de l'Est (A4) : sortie Pont de Nogent,
- ✓ Parking gratuit :
  - Sous le Viaduc (10' à pied),
  - au parc du tremblay (15' à pied).
- ✓ parking payant :
  - à la piscine,
  - à 250m Rue Hoche à côté du magasin Franprix.



## **COURSE PEDESTRE NOGENT BALTARD – 26 Septembre 2021 REGLEMENT**

### **ASSURANCES**

- ✓ Responsabilité civile : selon la loi, les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite pour cette épreuve.
- ✓ Individuelle accident : les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

**ATTENTION :** La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée sans la preuve de l'existence d'un certificat médical ou de la licence comme indiqué ci-dessus.

### **SECURITE, CIRCULATION ET CONTROLE**

- ✓ La police municipale assure la circulation des véhicules dans les rues empruntées.
- ✓ Service médical assuré par la Croix Rouge,
- ✓ Des commissaires seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité et effectuer les contrôles permettant la bonne régularité de l'épreuve,
- ✓ Vestiaires, consigne gratuite sur le stade,
- ✓ Equipe ostéopathes.
- ✓ Passe sanitaire obligatoire. <https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/regles-de-reprises-aout2021.pdf>

### **RESULTATS (Chronométrage assuré au moyen de puces électroniques)**

- ✓ Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique des arrivants
- ✓ Résultats sur le site de l'UAI Nogent : [la-nogent-baltard.fr](http://la-nogent-baltard.fr)